

Compte-rendu du conseil d'école du 6 novembre 2023

Salle de conseil - Mairie

Représentants de la municipalité	Délégué départemental de l'Education Nationale (DDEN)	Equipe enseignante	Parents délégués
Mr ALONSO (maire)	Mr PONCIN	Mme MULLER (directrice)	Mme GOUVEIA
Mme RAMDANI (excusée)		Mme CELLE	Mme COCHET
Mme KERMAIDIC		M. BARANCOURT	Mme DURAFOUR (excusée)
Mme ROSSI		Mme BERNARD	Mme MAZET
Mme BOIS		Mr PEILLON	

Sujet(s) proposé(s) par l'équipe enseignante :

1. ● Installation du conseil :

Nous restons cette année sur une équipe parfaitement stable du côté enseignant.

Parmi les parents délégués, Mme GOUVEIA, Mme DURAFOUR, Mme COCHET et Mme MAZET sont réélues en tant que parents délégués. Mme GRIMALDI ne s'est pas représentée cette année.

Parmi les membres de la mairie, l'équipe reste stable.

M. PONCIN, reste notre délégué de l'éducation nationale.

En ce qui concerne les modalités de vote au conseil d'école, celles-ci sont fixées par décret. Pour rappel :

- chaque membre de l'équipe enseignante peut voter au conseil
- les parents délégués disposent d'un siège par classe (donc 4 sièges donnant droit au vote)
- le Maire et un conseiller municipal disposent d'un siège chacun (2 sièges donnant droit au vote)
- le délégué départemental dispose d'un siège (donnant droit au vote).

D'autres personnes peuvent être invitées au conseil mais leur présence ne leur confère pas de droit de vote.

Modalités d'organisation du conseil d'école :

L'objectif est de permettre à chaque partenaire de se réunir autour de la table pour échanger en bonne intelligence et collaborer dans l'intérêt des enfants. Le conseil d'école est une instance destinée à faciliter les échanges entre les différents partenaires mais nous oeuvrons pour que ce partenariat vive aussi au-delà de cette seule instance.

D'un point de vue plus fonctionnel, pour les prochains conseils, une convocation avec ordre du jour sera envoyée au minimum 15 jours à l'avance. Cela implique que les questions éventuelles des parents nous arrivent avant, de façon à ce que chaque partenaire puisse travailler pour répondre aux questions posées. Pour permettre à chacun de s'organiser, nous avons fixé les dates des deux prochains conseils d'école :

Jeudi 15 février : 18h et mardi 4 juin : 18h

2. ● Bilan de la rentrée (dont protocole sanitaire / sécurité / continuité pédagogique)
 - 2.a. Le protocole sanitaire en vigueur : Protocole et cadre de fonctionnement établi pour l'année 2023 -24. Nous sommes au niveau socle de fonctionnement. En cas de cas covid avéré, l'élève ne doit pas venir en classe. Il n'y a plus d'exclusion des cas contacts, on recommande simplement de faire un autotest et le port du masque. La mairie maintient le nettoyage quotidien des points de contact (poignées de portes etc)
 - 2.b. Sécurité
 - 2.b.i. Un exercice d'alerte incendie a été conduit fin septembre : nous avons désormais un système d'alerte incendie pour l'ensemble des bâtiments (élémentaire et maternelle). Concernant les points de rassemblement, l'exercice a permis de mettre en évidence le fait que enfants et personnel côté maternelle étaient amenés à passer à proximité de la cuve de fioul attenante au bâtiment de maternelle et enterrée. Côté élémentaire, des bonbonnes de gaz destinées à alimenter la cuisine de la salle des fêtes sont entreposées dans la cour. Le local technique donnant sur la cour élémentaire contient également une réserve de fioul. Compte-tenu de ces éléments, nous nous questionnons sur la possibilité de réévaluer les risques encourus et de procéder à une révision du plan d'évacuation le cas échéant (revoir notamment l'emplacement des points de rassemblement et la procédure à suivre). Un nouvel exercice incendie est prévu en 3ème période avec notamment la présence des pompiers. Le personnel du bâtiment municipal y sera associé. Quelques pistes sont envisagées : faire sortir les élèves par le portail donnant sur la place (ce qui n'est pas sans risque car il donne également sur la rue principale avec une circulation active) ou installer un portail donnant sur le chemin situé à l'arrière de l'école pour permettre une évacuation par l'arrière si la situation l'impose. Il sera pris contact avec Christophe Bertagnat le chef de corps des pompiers, pour discuter de ces points en amont de l'exercice.
 - 2.b.ii. Compte-tenu des événements récents, nous sommes passés au niveau d'urgence le plus élevé Urgence attentat : l'exercice Attentats / intrusion initialement prévu au cours de la semaine précédent les vacances a été reporté à la demande du ministère. Il est reprogrammé pour le jeudi 16 novembre. L'usage des téléphones portables personnels des enseignants ne s'étant pas montré efficaces lors des derniers exercices (téléphones sur silencieux, oublis, réseau inaccessible), la mairie pense pouvoir installer un téléphone fixe coté élémentaire de façon à permettre la communication téléphonique entre tous les bâtiments de l'école. L'équipe reconnaît que cela pourra faciliter la communication mais ne permettra pas d'alerter efficacement en cas d'attentat l'ensemble des classes. Des kits PPMS, alertes attentat/ confinement existent.
 - 2.c. Continuité pédagogique : pour pouvoir communiquer avec l'ensemble des familles, l'école dispose des adresses mails de tous les parents. L'équipe enseignante peut communiquer soit par mail, soit par le biais d'un padlet de classe ou d'une application.
3. ● Règlement scolaire :
 - 3.a. Vote du règlement scolaire : le règlement est voté à l'unanimité.
 - 3.b. Le règlement départemental est en cours de modification et pourra conduire à une mise à jour du règlement de l'école. Si tel était le cas, cela ferait l'objet d'un avenant au 2ème conseil d'école

4. ● Fonctionnement de l'école :

- 4.a. La salle utilisée provisoirement comme salle de classe au moment de travaux n'est plus considérée comme un bâtiment à usage scolaire et est partagée par d'autres utilisateurs. L'équipe enseignante laisse entièrement la salle à disposition du sou des écoles pour la préparation du marché de Noël.
- 4.b. Le tableau de suivi mis en place entre la mairie et l'école pour recenser l'ensemble des actions en cours et le rendez-vous hebdomadaire avec Maguy Rossi sont maintenus cette année.
- 4.c. Coups de crayon (association d'aide aux devoirs) tous les jeudis soirs de 16h30 à 18h : 8 élèves ont commencé à en bénéficier. Pour l'année prochaine, l'équipe enseignante évoque la possibilité de mieux se coordonner avec les membres de l'association pour envisager un fonctionnement qui permette de combiner les APC et l'aide aux devoirs. (Les créneaux se chevauchent parfois.
- 4.d. Parents d'élèves : une boîte aux lettres est désormais disponible pour adresser les messages aux parents d'élèves. Elle se situe au même endroit que la boîte aux lettres de l'école.

5. ● Évaluations nationales

5.a. Classe de CE1

Les niveaux sont très hétérogènes avec un très grand écart entre les résultats moins bons et les meilleurs. Globalement le niveau reste correct sans grande difficulté notable à ce stade.

5.b. Classe de GS-CP

En ce qui concerne le français, les résultats sont globalement satisfaisants sauf pour un élève en nette difficulté. Il peut y avoir une ou deux fragilités mais celles-ci sont repérées et des APC ont été mise en places dès le début d'année pour aider les élèves concernés

Pour les mathématiques, sauf pour un exercice (placer des nombres sur une ligne graduée : exercice qui traduit une construction de la file numérique), les résultats sont identiques à ceux du français avec des fragilités repérées et accompagnées.

5.c. Classe de CM1

Les évaluations confirment des difficultés en lecture compréhension et en résolution de problèmes. Bonne réussite en numération.

6. ● Projet d'école (présentation générale / actions mises en œuvre au cours de l'année à venir)

6.a. Projet en cours de validation. Les différents axes de travail portent sur les éléments suivants :

- 6.a.i. Améliorer les réussites et réduire les inégalités (en maths sur les grandeurs et mesures , en français sur les compétences de lecture) : harmonisation d'une programmation d'école et des outils pour améliorer la fluence des élèves en lecture
- 6.a.ii. Développer les parcours éducatifs (parcours éducatif, artistique et culturel, parcours citoyen, parcours éducatif de santé) : focus sur le parcours artistique et culturel cette année et parcours citoyen (avec mise en place d'élections pour les cycles 2 et 3) : isolements
- 6.a.iii. Le climat scolaire et le bien être à l'école : par l'appropriation par les élèves de leur école avec notamment des projets fédérateurs et dont les élèves sont à l'initiative .

Exemple de réalisation de projets : conception d'une aire de jeux. L'année dernière, les enfants se sont mobilisés dans chacune des classes pour élaborer deux propositions et les présenter au maire. Sur la base de ces propositions, M. le Maire a sélectionné un artisan en capacité de répondre à la demande des enfants. Le projet réalisé sur la base des propositions des élèves sera présenté aux délégués de classe le 16 novembre.

6.b. Thème annuel et projets à venir :

Cette année sera résolument plutôt orientée vers la découverte des arts du spectacle vivant.

Nous aborderons donc les principaux arts du spectacle et travaillerons sur des artistes ou œuvres qui fondent notre culture commune : le cinéma avec Charlie Chaplin, le théâtre, le cirque avec Brin d'arc, la musique.

Voici quelques uns des projets engagés

Cinéma	Participation au festival d'animation – compétition scolaire en ligne – séance de fin de période comme au cinéma en salle des fêtes
Théâtre	Spectacle théâtre Bourg en Bresse pour les cycles 2 et 3 - Arrière – pays le 2 février à 14H30 – Les élèves partiront dès le matin afin de pouvoir visiter le théâtre et ses coulisses. Pour les cycles 1- Cp, les spectacles étaient malheureusement complets – les maternelles participeront à un spectacle de Guignol sur Lyon
Cirque	ETAC : Ateliers pédagogiques à l'école

Nous n'oublions pas pour autant notre thématique du développement durable et poursuivrons sur ce thème les actions que nous connaissons déjà bien ou avons entamées l'année dernière :

- l'opération nettoyons la nature
- le jardin au printemps
- la mise en place d'un compost en lien avec la cantine (celui-ci a été installé et on prévoit de commencer à sensibiliser les enfants sur ce sujet en période 2)
- une demande de financement a été déposée auprès du dispositif de tablovert pour faire intervenir directement des agriculteurs bio et locaux avec comme objectifs de travailler sur les circuits courts.

Ci-dessous les projets à dominante sportive :

Projets sportifs à destination des cycles 2 et/ ou 3

EPS	Natation
EPS	Voile : 3 jours au point vert
EPS	Boules lyonnaises
EPS	Tennis

7 . Coopérative scolaire

La coopérative scolaire dispose d'un solde de 2906, 40 euros au 30/09/2023. Des opérations telles que la vente de chocolats, les photos de classe sont ou seront reconduites cette année.

A chaque fin de période, pendant les vacances ou immédiatement après tous les chèques remis par les familles seront encaissés.

8 . Point école mairie

Tous les vidéoprojecteurs ont été fixés dans les classes et sont opérationnels. C'est un immense gain de temps en classe et cela libère l'enseignant pour plus de disponibilité auprès des élèves. L'équipe enseignante remercie vivement la mairie pour la prise en considération de ses besoins.

A ce jour toutefois, il n'y a pas d'ordinateur opérationnel dans les classes et les enseignants utilisent leurs ordinateurs personnels pour travailler. Les élèves n'ont donc pas d'accès aux ordinateurs et la partie du programme relative aux nouvelles technologies ne peut être enseignée. L'équipe enseignante demande s'il est possible d'acquérir au moins un équipement informatique par classe, soit un ordinateur, soit une tablette). La mairie fait établir un devis pour évaluer les possibilités de financement.

Sujet(s) soumis par les délégués de parents d'élèves :

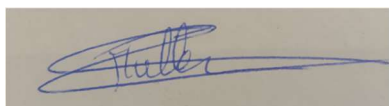
Aucun sujet soumis par les parents d'élèves.

Sujet(s) soumis par la municipalité :

Aucun sujet soumis par la municipalité.

Secrétaire de séance et Directrice d'école

Mme Muller



M. le Maire

M. Alonso